

ACCORD DE L'EMPLOYEUR

Formation en emploi dans le BATS à la HETS-FR

Document à retourner **avec le contrat de travail et le cahier des charges/descriptif de fonction lorsqu'il existe**, au Service d'admission de la HETS-FR : admission-ts@hefr.ch.

Je donne mon accord pour que la personne suivante entame une **formation en emploi** au sein de la **filière Bachelor en travail social** de la HETS-FR.

Futur·e étudiant·e

Civilité		Prénom		Nom	
Année académique d'entrée en formation		Option		Taux d'engagement	

Institution / service

Nom			
Service/département/ secteur			
Adresse		NPA et Lieu	
Convention HES-SO : l'institution a-t-elle signé la Convention de formation pratique avec la HES-SO ?			

En l'absence d'une convention avec la HES-SO et/ou d'un accord avec la HETS-FR, une procédure aura lieu pour envisager la mise en place d'un tel dispositif, conformément aux exigences de la HES-SO. En cas de question, veuillez contacter la coordination de la formation pratique de la HETS-FR : M. Jean-Luc Bourqui (jean-luc.bourqui@hefr.ch, 026 429 62 90) ou M^{me} Nelly Tschachtli (nelly.tschachtli@hefr.ch, 026 429 62 62). Délai : 1^{er} juin avant l'entrée en formation envisagée.

Praticien·ne formateur·trice envisagé·e et statut selon HES-SO

Prénom		Nom	
Statut selon HES-SO			

Pour les informations en lien avec le statut des PF, [consulter la page web de la HES-SO](#).

Personne signataire

Prénom		Nom	
Fonction		Adresse courriel	
Téléphone			

Lieu et date

Sceau et signature